



MAIRIE DE CANTE
13 Rue du Général Sarrut
09700
CANTE
05.61.67.85.09
mairie@mairiedecante.fr

Date de transmission de l'acte: 11/04/2025
Date de reception de l'AR: 11/04/2025
009-210900767-DE_2025_003-DE
A G E D I

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE - ARRONDISSEMENT DE PAMIERS - CANTON Des PORTES D'ARIEGE PYRENEES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°DE_2025_003

SEANCE DU 08 AVRIL 2025

Date de la convocation : 02 avril 2025

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
10	07	07
Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
07	00	00
Adoptée		

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, à 17 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CANTE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la commune, sous la présidence de M Eric CANCEL, Maire.

Étaient présents : M Eric CANCEL, Mme Jacqueline CHATELAIN, M Jean-Jacques GIMENO, M Sébastien CATHALA, M Philippe BISOGNIN, Mme Nadine CLAPIER, M Hubert GRAS,

Étaient représentés :

Étaient Absents & excusés : Mme Wendy BURG, M Nicolas BLANCHOT, Mme Marion LAFFITTE DE PETIT,

En conformité avec l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales : **Mme Nadine CLAPIER a été nommée secrétaire de la séance.**

OBJET : Demande de subvention DETR 2025 pour les bancs de l'église

M le Maire informe :

L'église de la commune de Canté est une église Saint-Eutorpe bâtie au XVIème siècle & sous le sanctuaire, se trouve la crypte voutée, des seigneurs de Foix-Rabat, descendant de Loup de Foix et possesseurs de Canté jusqu'au XVIIème siècle.

La commune a déjà entrepris en 2023 la rénovation d'un tableau remarquable.

Le projet pour 2025 est de remplacer les chaises actuelles : chaises en paille en mauvais état & d'autres très anciennes et qui méritent d'être conservées, par des bancs en hêtres.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, un devis a été demandé à un artisan manufacture : Mobilier liturgique, qui a présenté un devis à 12 418.70 € HT soit 14 902.44 € TTC pour 14 bancs en hêtre.

M le Maire présente aux membres du conseil le nouveau plan de financement :

MONTANT HORS TAXE du PROJET				12 418.70€
Subventions sollicitées				
	Montant éligible à la subvention	Plafond	Montant sollicité	Pourcentage
ETAT - DETR Subvention d'équipement des territoires ruraux	12 418.70	50 000	3 725.61	30%
Autofinancement			8 693.09	70%
TOTAL			12 418.70	100,00%

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la proposition de M le Maire et le mandate pour élaborer et signer tous les documents nécessaires à sa mise en application

Pour extrait conforme

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

Le Maire M Eric CANCEL	Secrétaire de séance Mme Nadine CLAPIER
	

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-Préfecture de Pamiers le : 11 avril 2025